

A travers les sociétés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 460

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le père de leur enfant avait été condamné à payer une pension ou s'était engagé volontairement à le faire; 2 s'acquittait régulièrement de cette obligation, 4 d'une manière très irrégulière et de moins en moins fréquente au cours de ces deux dernières années.

La situation, cependant, s'améliore depuis l'ins-titution, en 1932, d'un tuteur général.

Conclusions

Le loyer une fois payé, chaque famille com-pre dans l'enquête disposerait, par jour et par personne, de 80 centimes à 1 fr. 20 environ pour la nourriture et les vêtements.

Suivant l'enquêteuse, ces chiffres, qui resser-ent des données fournies, semblent, cependant, au-dessous de la réalité. Dans la plupart des cas, les femmes questionnées paraissent avoir encore noirci le tableau, déjà sombre, de leur vie. L'explication de ce fait serait dans la crainte qu'elles éprouveraient de voir diminuer les subsi-dies qu'elles reçoivent d'institutions charitables. Pourtant, beaucoup de particuliers s'intéressent à ces femmes dans le besoin, mais, étant donné l'irrégularité de ces secours, peut-être ne doit-on pas en tenir compte?

D'après les déclarations des intéressées elles-mêmes, la situation a empiré depuis deux ans, les salaires ayant baissé beaucoup plus que le coût de la vie. En outre, un facteur moral joue un très grand rôle: c'est la crainte de ne pas trouver un nouvel emploi, si celui que l'on a vient, pour une raison ou une autre, à manquer. Dans ces conditions, on supporte des travaux exté-rieurs et l'on consent à faire plus de 8 heures de travail par jour dans certains cas.

La plupart des femmes ont le caractère assom-bri par ces circonstances, et leurs enfants en souffrent aussi.

Beaucoup de mères sont obligées de travailler au dehors et de se séparer par conséquent de leurs enfants, parfois même durant toute la se-maine si ceux-ci sont confiés à des institutions charitables. Aussi, certaines femmes, désirant à tout prix éviter cette séparation, négligent leurs intérêts pécuniaires, préférant le travail à domici-le.

Le Bureau central de bienfaisance, l'Hospice général, le Service social, et des œuvres privées ou religieuses qui viennent en aide aux nationaux comme aux étrangers, jouent un très grand rôle pour beaucoup de ces familles (73 % des cas). Cependant, ces femmes désireraient, bien plus qu'une aide matérielle temporaire, la garantie d'un travail régulier et normalement rétribué.

Malgré tout, dans la plupart des cas, on constate que les femmes chefs de famille réussissent, en dépit de la dureté des temps, à élever convenablement leurs enfants, et, fortes de leur expérience, à leur faire donner une bonne for-mation professionnelle, espérant leur assurer ainsi une vie meilleure et plus facile que la leur!

G. TCHICALOFF.

Au Comptoir Suisse de Lausanne

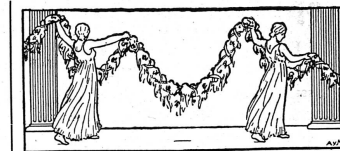
Le «Salon des Arts ménagers»

Un «Salon des Arts ménagers», ça, c'est une invention masculine. L'expression fut employée pour la première fois, il y a une douzaine d'an-nées, à Paris, par les organisateurs d'une expo-sition annuelle, où figurent des appareils desiniés à faciliter le travail de la femme. Les arts ménagers, ça fait riche, ça doit attirer la clientèle, ça flatte la vanité féminine. Croyez-vous, Messieurs? Vous, mes seurs, camarades du balai ou chevalières de l'aspirateur, vous croyez-vous dans un salon lorsque vous raclez un par-quet à la paille de fer, ou lorsque vous transpi-chez auprès de vos confitures prêtes à «faire le chemin»? Si vous ne pouvez pas vous en faire à la main prestee de Mme Marianne Muret-Cart; c'est elle qui a combiné la chambre de bonne telle qu'elle doit être, qui a plissé cette crêtonne à fleurs, qui a dessinée ces meubles de sapin co-polisés, si pratiques et si coquets; faites-vous ou-vrir l'armoire, faites-vous ouvrir ce coffre si in-génieux! C'est Mme Muret qui a écrit cette brochure pleine de suggestions: *On se débrouille, on entretient, on répare*. C'est au dévouement d'une Samaritaine, Vaudoise portant costume, que l'on doit cette chambre à l'ancienne mode, témoin de noces d'or, aux meubles anciens, pas encore des antiquités, qui disent tant de choses à celles qui ont hérité de bonheurs-d'un jour et de meubles à valeurs rouges. Les femmes étudient avec intérêt ce salon des arts ménagers et en tireront profit. Pour autant que comprendront celles pour qui est faite cette présentation. Car on sait bien que celles qui l'ont conçue ne viennent pas voir de semblables choses. Ce n'est d'ailleurs pas une

raison pour ne pas les entreprendre et pour ne pas essayer de faire l'éducation d'autrui. Ce salon des arts ménagers est complété par l'exposition de quelques ameublements qu'on au-rait voulu simples, bon marché et de bon goût, et de quelques cuisines modernes. Des marchands de meubles présentent des ensembles bon marché, un peu trop camelote, qui ne sont pas du tout ce que désire le Cartel; seule l'*Œuvre pour la Montagne*, que dirige M. E. Laur, le président de la Fédération des Costumes suisses, présente une «Wohnstube» de sapin, très simple, de très bon goût, harmonieuse, qu'on ne peut que conseil-ler aux ménages modestes; les autres, d'ailleurs, s'en contenteraient certainement!

Durant la dernière semaine du Comptoir, diverses classes ménagères de Lausanne occupent les cuisines modèles, et dès le matin y confectionnent, sous la direction de leurs maîtresses, des menus appétissants. Les unes cuisent au gaz, les autres à l'électricité. Excellente leçon, tant pour les visi-teuses que pour les élèves travaillant en sarrau bleu, sous les yeux du public, et apprenant à ne pas se laisser troubler par des réflexions plus ou moins intelligentes.

Partout, dans le Comptoir, s'affirme l'activité féminine: dans les stands de démonstration, dans les stands où l'on brode, tisse, tricote, dans les



A travers les Sociétés

Le «Carillon».

Les Femmes abstinentes de Lausanne, qui com-ent sans doute parmi ces femmes qui ne savent ni créer, ni organiser, ni durer, cessaient depuis longtemps le projet d'ouvrir à Lausanne un res-taurant-café sans alcool, du genre qui a tant de succès en Suisse allemande. Elles constituèrent dans ce but un petit capital formé en grande partie de bénéfices réalisés, à force de travail et de savoir-faire, par la crémérie que, depuis seize ans, elles tiennent au Comptoir suisse. Les femmes sont incapables de «durer», c'est en-tendu.

Il y a trois ans, elles commencèrent les travaux d'approche: choix d'un immeuble, consultations avec l'architecte, M. D. Boscosuro, recherche de collaborations et d'appuis financiers auprès des Sociétés abstinentes de Lausanne, Croix-Bleue, Bons-Templiers, constitution d'une société anony-me, souscription des actions et d'un capital obli-gataire, appui auprès des banques, qui ne fut pas

restaurant et les caves où ne s'amusaient pas celli, qui sont toute la journée debout au service d'au-trui; à l'infirmerie aussi où les mêmes Samaritaines dévouées soulagent brûlures, piqûres, foulures, nausées, maux de tête, céphalalgies, épistaxis; à la crémérie des femmes abstinentes, où, à peine terminée l'installation du «Carillon», en ville, les mêmes ouvrières ont ouvert le chantier du Comptoir, servant sans relâche chocolat délicieux, thés rafraîchissants, et belles tartes aux pruneaux.

Dans la grande halle, les visiteuses s'arrêtent devant les appareils de cuisson au gaz, et se per-suadent qu'il n'y a qu'un seul vrai système de chauffage et de cuisine, le gaz; elles gagnent la halle de l'électricité, et les voici convaincues que seule l'électricité peut chauffer la maison et dorer à point les bricetels. Elles poursuivent leur pro-menade et trouvent partout des objets plus ou moins nouveaux, plus ou moins ingénieux, des-tinés à faciliter leur travail, à épargner du temps ou de l'huile de coude. Tout cela les ramène à leur besogne traditionnelle: le ménage, comme disent ceux qui avec tant de désintéressement les renvoient à leur foyer. Est-on si sûr que cela que le ménage soit traditionnellement le travail de la femme? Il paraît qu'un savant à lunettes, — ce doit être un Allemand, — après avoir lu toute une bibliothèque, dressé mille statistiques

marchandé. Les femmes ne savent pas créer, ni organiser...

Le 5 septembre au soir, enfin, a été ouvert dans la joie le restaurant sans alcool «Le Carillon», deux grandes salles claires et confortables sises à l'angle de la rue des Terreaux et de la place Chauderon, dans un grand immeuble qui a été acheté par la Société, entièrement transformé, et dont les locaux et les appartements étaient loués plusieurs mois avant leur achèvement. Au sous-sol, qu'il a fallu créer, car l'alignement imposé par la commune de Lausanne a retranché une largeur de cinq mètres sur la façade, règne la cuisine, entièrement électrique, et installée d'une façon remarquable. Au rez-de-chaussée, une grande salle boisée, où les consommations seront meilleur mar-ché qu'au premier étage, où les salles sont plus élégantes. Bien entendu, ces consommations res-tent à des prix très modestes, accessibles à tous, et on peut assurer déjà que tout sera très bon. Ce qui est de la première importance pour «tenir». A noter: le personnel est payé par l'entreprise, donc pas de pourboires.

A noter encore, pour servir d'exemple à tous les constructeurs qui couvrent nos villes d'immeu-bles qui font fuir les uns après les autres: les entrepreneurs seront tous payés avant l'échéance, et au 100 %. Il n'y a pas une entreprise à Lau-sanne qui puisse en faire autant! Les femmes ne savent pas organiser...

Il faut dire ici que les Femmes abstinentes de Lausanne sont présidées par Mme Gillibert-Ran-din; que leur trésorière, qui est aussi la secré-

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXIV^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à Wädenswill

Samedi 5 et Dimanche 6 Octobre 1935

Samedi 5 octobre, à 14 h. 30 (Salle de Concert).

Assemblée

ORDRE DU JOUR:

1. Appel des déléguées.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la trésorière.
4. Rapport des vérificatrices.
5. Lieu de la prochaine assemblée.
6. Election du Comité.
7. Rapports des commissions:
 - a) Education nationale.
 - b) Etudes législatives.
 - c) Etude central pour les professions féminines.
8. Divers.
9. 17 h.: Conférence de Mlle Dora SCHMIDT, Dr. ès lettres présidente de la Société de cautionnement «Saffa»

La femme dans la vie économique d'aujourd'hui

Samedi 5 octobre, à 20 h.

Soirée familiale à l'Hôtel Engel

Dimanche 6 octobre, à 10 h. 30.

Séance publique

1. Le travail professionnel féminin en temps de crise. par Mlle Louise HUBER, secrét. de l'Office central pour les prof. féminines (Zurich)
2. Aperçu sur le patronage des détenues libérées en Suisse. par Mme Ch. LENOIR (Genève).
3. Solidarité féminine. par Mlle Clara NEF (Hérisau).

Dimanche 6 octobre, à 13 heures.

Banquet à "l'Au"

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE... Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1935 - 24 mars 1936
Culture féminine générale, Formation professionnelle d'Assistants sociales (protection de l'enfance, etc.), de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantes.

Des auditeurs sont admis à tous les cours
Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc., formation de gouvernantes de maison, au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin), Programme (60 etc.) et renseignements par le secré-tariat, rue Ch.-Bonnet, 6.

FOYER DES ÉTUDIANTES

20, av. H.-Dunant GENÈVE Tél. 42.716

(5 minutes Université) 9008 x

JARDIN... Chauffage central... Club... Biblio-thèque... Locaux ouverts à toutes les étudiantes
Chambre et pension - Repas - PRIX MODÉRÉS

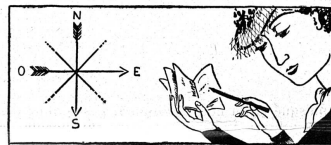
A sous-louer

une pièce convenant pour le Secrétariat d'une société, ou d'une œuvre sociale. Téléphone. S'adresser Union Internationale de Secours aux Enfants, 15, rue Lévrier, Genève (tél. 22.903).

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro
à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22, Genève
à l'Administration
R. Micheli-du-Cresol, 14, Gen.

et fait un répertoire sur fiches, a calculé que l'homme des cavernes employait les neuf dixièmes de son temps à des besognes ménagères: faire le feu, cuire le gibier, fermer sa porte en roulant une énorme pierre, couvrir ses peaux de bête avec un silex et une liane. On voudrait que ce jointain passé ait laissé assez de traces dans le cerveau de l'homme sapiens pour qu'il respectât le travail de sa compagne, et, au besoin, lui don-nât un coup de main. A charge de réciproci-té, bien entendu.
S. B.



Garnet de la Quinzaine

Dimanche 29 septembre:

Berne: XIII^e Conférence des Présidentes de l'Association suisse pour le Suffrage, Hôtel du Sauvage, 10 h. 30 précises: 1. Comment faut-il défendre le droit au travail de la femme?; Mme Debrüt-Vogel (Berne); 2. Notre propagande en temps de crise; Mme E. Porret (Neuchâtel); 3. Les résolutions du Congrès d'Istanbul et la Suisse; Mlle Grütter (Berne); 4. Communications du Comité Central; Mme Leuch (Lausanne); 5. Nomination d'une directrice des Conférences en remplacement de Mme Vischer-Alioth, démissionnaire; 6. Communications diverses et propositions individuelles. — Tous les membres des Comités de Sections sont cordialement invités à accompagner leur présidente à cette Confé-rence.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

taire du Conseil d'administration du «Carillon», est Mme Bl. Curchod, membre de la section de Lausanne du Suffrage féminin, une des bonnes quêtes de signatures pour la pétition.

Et que maintenant sonne le Carillon!

S. B.

La Société d'Utilité publique des Femmes suisses

... a tenu sa 47^{me} Assemblée générale annuelle à Bienne au début de l'été. L'Association, qui compte aujourd'hui 160 sections, est présidée par Mme Schmidt-Stamm. Les divers rapports présentés à cette Assemblée prouvent une fois de plus l'importance du travail accompli, soit dans les institutions de l'Association (école de gardes-malades à l'hôpital de Zurich, école d'horticulture de Niederlenz, école ménagère de Lenzburg), soit dans les diverses Commissions. Mme B. Trusel, présidente honoraire, fit un rapport sur la colonie de vacances de Sonnenhalde à Waldstatt pour les mères et leurs enfants. Mlle le docteur Paula Emrich (Zurich) parla du Sens de l'utilité publique de nos jours. Le Comité central fut confirmé dans ses fonctions pour trois nouvelles années. Deux nouveaux membres furent élus: Mmes Labhardt (Romanshorn) et Mercier-Jenni (Glaris). Mme Handschin (Zurich) remplace comme caissière Mme Langner-Bleuler (Soleure). Cette dernière continue cependant à faire partie du Comité central.

(Retardé faute de place.)

1 A la même série appartient la brochure de Mme Bieler-Butticaz, ingénieure: *Foyer moderne*, également publiée sous les auspices du Cartel romand H. S. M., et sur laquelle nous reviendrons prochainement. (Réd.)